



## PROCÈS-VERBAL N°02

---

<b>Réunion du :</b>	4 novembre 2023
<b>Présidence :</b>	Christophe CHAGNEAU
<b>Présents :</b>	Olivier SAUVAGET
<b>Excusé :</b>	Jean-Luc MORINIERE – Pascal SOURDIN – Gérard BESSON – Gérard JEANNETEAU

---

### 1. Contrôle du quorum AG Ordinaire

---

L'Assemblée Générale de la Ligue est constituée de 200 clubs + 31 Délégués de district, soit 2310 membres portant 1 826 voix.

La Commission rappelle que l'article 12.5.3 des Statuts de la Ligue précise que « *La présence du tiers au moins des représentants des membres de l'Assemblée Générale représentant le tiers au moins de la totalité des voix, est nécessaire pour la validité des délibérations. Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est de nouveau convoquée sur le même ordre du jour. La convocation est adressée aux membres de l'Assemblée Générale quinze (15) jours au moins avant la date fixée. L'Assemblée Générale statue alors sans condition de quorum.* »

**Pour valablement délibérer, doivent être présents a minima 77 membres représentant 609 voix**

La Commission constate :

- Nombre de membres présents/représentés : 171 soit 74,03 % de l'Assemblée : Obligation statutaire remplie :
  - Oui
- Nombre de voix présentes/représentées : 1 447 soit 79,24 % de l'Assemblée : Obligation statutaire remplie :
  - Oui

### 2. Contrôle du vote électronique

---

- Rapprochement de la feuille de d'émargement et des boîtiers (Clubs, Délégués Districts).
- Avant le début de l'Assemblée Générale et avant la remise des boîtiers aux membres de ladite Assemblée, la Commission contrôle la conformité du nombre de voix affectés aux boîtiers et ce, par sondage.
- La Commission constate la conformité des paramètres.

### Vote n°1 « Test »

Nombre de « 1 » : 491 - 38%

Nombre de « 2 » : 801 - 62%

Nombre de « Blanc » : 155

- « 2 » majoritaire : 62 %

### Vote n°2 « Validation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 03.06.2023 »

Nombre de « Oui » : 1390 - 99.43%

Nombre de « Non » : 8 - 0.57%

Nombre de « Blanc » : 43

- « oui » majoritaire : 99.43 %

**Conclusion : Validé**

### Vote n°3 « Validation du Rapport moral / Rapport d'activités »

Nombre de « Oui » : 1436 - 100%

Nombre de « Non » : 0 - 100%

Nombre de « Blanc » : 6

- « oui » majoritaire : 100 %

**Conclusion : Validé**

\*\*\*\*\*

### Elections :

La Commission rappelle que l'article 6 des Statuts de la FFF précise que « *cette élection s'effectue, dans toutes les Ligues régionales, au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours. Elle se fait, par vote secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés pour le premier tour. Si un second tour est nécessaire, l'élection se fait à la majorité relative.* Les suppléants sont désignés dans les mêmes conditions. »

Conformément à l'article 4 des Statuts de la FFF, « *en cas d'égalité de voix, le candidat le plus âgé est déclaré élu.* »

### Vote n°4 « Délégués aux Assemblées Fédérales - Election du suppléant du Président du District de Loire-Atlantique - Jérôme PESLIER »

Nombre de « Pour » : 1223 - 96.45%

Nombre de « Contre » : 45 - 3.55%

Nombre de « Blanc » : 174

- « Pour » majoritaire : 96.45 %

**Conclusion : élu**

### Vote n°5 « Délégués aux Assemblées Fédérales - Au titre des 150 000 licences - René JOUNEAUX (titulaire) / Guy COUSIN (suppléant) »

Nombre de « Pour » : 1171 - 92.35%

Nombre de « Contre » : 97 - 7.65%

Nombre de « Blanc » : 148

- « Pour » majoritaire : 92.35 %

**Conclusion : élus**

**Vote n°6 « Délégués aux Assemblées Fédérales - Au titre des 150 000 licences - Gabriel GO (titulaire) / Jacques BODIN (suppléant) »**

Nombre de « Pour » : 1179 - 88.98%

Nombre de « Contre » : 146 - 11.02%

Nombre de « Blanc » : 118

- « Pour » majoritaire : 88.98 %

**Conclusion : élus**

**Vote n°7 « Délégués aux Assemblées Fédérales - Au titre des 150 000 licences - Michel PERROT (titulaire) / Jean-Baptiste AUGEREAU (suppléant) »**

Nombre de « Pour » : 1241 - 93.73%

Nombre de « Contre » : 83 - 6.27%

Nombre de « Blanc » : 117

- « Pour » majoritaire : 93.73 %

**Conclusion : élus**

\*\*\*\*\*

**Vote n°8 « Validation du Bilan Financier - Affectation du résultat »**

Nombre de « Oui » : 1383 - 98.18%

Nombre de « Non » : 26 - 1.85%

Nombre de « Blanc » : 38

- « oui » majoritaire : 98.15 %

**Conclusion : Validé**

**Vote n°9 « Validation du Budget prévisionnel »**

Nombre de « Oui » : 1326 - 98.44%

Nombre de « Non » : 21 - 1.56%

Nombre de « Blanc » : 85

- « oui » majoritaire : 98.44 %

**Conclusion : Validé**

**Vote n°10 « Validation de la mise en vente du site du MANS (225 rue de Beaugé, 72000 LE MANS) »**

Nombre de « Oui » : 1316 - 98.06%

Nombre de « Non » : 26 - 1.94%

Nombre de « Blanc » : 92

- « oui » majoritaire : 98.06 %

**Conclusion : Validé**

**Vote n°11 « Autoriser le Remplaçant/Remplacé en R1 Seniors Féminins »**

Nombre de « Oui » : 1373 - 97.38%

Nombre de « Non » : 37 - 2.62%

Nombre de « Blanc » : 30

- « oui » majoritaire : 97.38 %

**Conclusion : Validé**

**Vote n°12 « Autoriser le Remplaçant/Remplacé en R1 Seniors Masculins »**

Nombre de « Oui » : 1202 - 90.31%

Nombre de « Non » : 129 - 9.69%

Nombre de « Blanc » : 98

- « oui » majoritaire : 90.31%

**Conclusion : Validé**

**Vote n°13 « Championnat Régional U13 - Critères de sélection »**

Nombre de « Projet 1 (départage sur la saison en cours) » : 356 - 33.58%

Nombre de « Projet 2 (départage sur les 3 dernières saison) » : 704 - 66.42%

Nombre de « Blanc » : 380

- « Projet 2 » majoritaire : 66.42 %

**Conclusion : projet 2 validé**

**Vote n°14 « Championnats Régionaux des Jeunes - Sélection des équipes »**

Nombre de « Oui » : 922 - 71.47%

Nombre de « Non » : 368 - 28.53%

Nombre de « Blanc » : 121

- « oui » majoritaire : 71.47 %

**Conclusion : Validé**

**Vote n°15 « Mise à jour du Statut des Educateurs - Dispositions LFPL »**

Nombre de « Oui » : 1298 - 94.06%

Nombre de « Non » : 82 - 5.94%

Nombre de « Blanc » : 33

- « oui » majoritaire : 94.06 %

**Conclusion : Validé**

### Vote n°16 « Statut de l'Arbitrage - Très jeune arbitre »

Nombre de « Oui » : 1359 - 95.50%

Nombre de « Non » : 64 - 4.50%

Nombre de « Blanc » : 0

➤ « oui » majoritaire : 95.50 %

**Conclusion : Validé**

### 3. Calendrier

**Prochaine réunion : sur convocation.**

Le Président,  
Christophe CHAGNEAU

